



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

**Comité permanent des ressources humaines, du  
développement des compétences, du  
développement social et de la condition des  
personnes handicapées**

---

HUMA • NUMÉRO 047 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 7 mars 2017**

—  
**Président**

**M. Bryan May**



## Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le mardi 7 mars 2017

•(1105)

[Traduction]

**Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)):** Bonjour à tous. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous allons poursuivre notre étude sur les stratégies de réduction de la pauvreté.

Nous sommes vraiment ravis de recevoir des représentants de Kuujjuaq à Ottawa aujourd'hui. Comme nombre d'entre vous le savez, nous avons fait de notre mieux pour nous rendre à Kuujjuaq dans le cadre de la partie de notre étude que nous passons en déplacement. Ce n'est pas la météo de là-bas qui nous a empêchés d'y aller, mais bien celle d'ici. Au moment de partir, l'avion était complètement gelé. Nous étions très déçus de ne pas pouvoir nous rendre là-bas. Je sais que nous allons faire de notre mieux pour y aller à l'avenir. Peut-être aurons-nous d'autres études qui nous donneront la possibilité de visiter cette région du pays?

Cependant, je suis ravi de vous accueillir ici aujourd'hui; cela me console.

J'aimerais souligner que Mme Boutin-Sweet est encore une fois ici comme substitut pour représenter le NPD.

Merci et bienvenue.

Nous avons un membre qui participe au Comité pour la première, le député Nicola Di Iorio.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à Marie-Christine Vanier, responsable des communications, et à Linda Roy Makiuk, technicienne administrative, à l'Office municipal d'habitation Kativik. Nous accueillons aussi Françoise Bouchard, directrice de la santé publique à la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik.

Comme nous n'avons que deux groupes aujourd'hui, je vais permettre aux intervenantes de prononcer des remarques liminaires de 10 minutes. Nous allons d'abord entendre les représentantes de l'Office municipal d'habitation Kativik.

Vous avez la parole pour les 10 prochaines minutes.

**Mme Marie-Christine Vanier (responsable des communications, Office municipal d'habitation Kativik):** Merci.

Merci de m'avoir invitée.

[Français]

*Ullaakkut.* Bonjour.

Mon nom est Marie-Christine Vanier, et je suis responsable des communications à l'Office municipal d'habitation Kativik, l'OMHK.

Pour commencer, je vous remercie de nous donner l'occasion de vous présenter un organisme important dans le Nord du Québec, l'Office municipal d'habitation Kativik. C'est un organisme essentiel qui loge la presque totalité des citoyens du Nunavik, les Inuits.

Nous vous attendions et nous étions très heureux de vous accueillir à Kuujjuaq. Nous vous avons même préparé du pain banique, que nous avons mangé à votre santé.

Quand nous parlons d'habitation au Nunavik, vous comprendrez que nous parlons d'habitation sociale.

L'OMHK est un organisme sans but lucratif, dont le principal objectif est d'acquérir et d'administrer des logements pour des personnes ou des familles à revenu faible ou modéré. Il gère et administre un parc immobilier d'habitation sociale de 3 144 unités dans 14 communautés du Nunavik. Dans chacune d'elles, nous avons un bureau local d'habitation, un gérant d'habitation et une équipe d'entretien et de réparation.

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk (technicienne administrative, Office municipal d'habitation Kativik):** Bonjour. Je m'appelle Linda Roy Makiuk. Je travaille comme technicienne administrative aux services à la clientèle de l'Office municipal d'habitation Kativik. Je suis aussi l'ambassadrice du programme Pivallianiq.

Pendant des milliers d'années, les Inuits du Nunavik ont été des nomades qui vivaient dans des tentes et des igloos. Ils survivaient dans un des climats les plus rudes au monde grâce à leur ingéniosité comme chasseurs, pêcheurs et trappeurs et à leur bon leadership. Ils ont fait ce qu'ils devaient faire pour survivre et prendre soin de leurs familles.

En 1998, l'administration régionale Kativik et le gouvernement du Québec ont signé un accord-cadre concernant la région Kativik, qui comprenait la mise en place d'une structure de gestion du logement qui devait tenir compte de la réalité régionale et qui devait s'appeler l'« Office municipal d'habitation Kativik ». L'enquête de 2015 sur les besoins en logements de l'Office a révélé que 3 912 personnes ou familles vivaient dans 2 884 logements sociaux. Selon Statistique Canada, le Nunavik souffre du pire problème de surpeuplement au Canada.

Parmi les 500 offices d'habitation et plus au Québec, l'Office municipal d'habitation Kativik a été le premier à exercer ses activités à l'échelle régionale. Son conseil d'administration compte jusqu'à sept membres de la région choisis pour représenter les intérêts des municipalités, des locataires et des groupes socioéconomiques. La Société d'habitation du Québec voulait que l'Office soit géré comme n'importe quel autre office d'habitation au Québec, mais il est rapidement devenu évident que l'Office devait être différent à presque tous les égards, car le logement social est différent au Nunavik.

L'Office compte environ 150 employés, dont plus de 75 % sont des Inuits.

Depuis l'an 2000, l'Office a ajouté plus de 1 400 logements à son parc immobilier en raison de divers accords sur le logement avec le Canada et le Québec, ce qui représente un total de 3 144 logements au Nunavik.

• (1110)

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Comme l'a dit Mme Roy Makiuk, le Nunavik est une région particulière. Il y a des réalités particulières et bien différentes du reste du Québec. Il faut constamment en tenir compte dans nos activités en tant qu'organisme.

Je vais vous donner quelques chiffres en rafale.

La population totale du Nunavik est d'environ 12 000 personnes, dont 90 % sont inuites. La démographie de la région est très différente du reste du Québec. La population y augmente plus vite qu'ailleurs. De 2006 à 2011, le nombre de ménages a augmenté de 11,8 % alors qu'ailleurs au Québec, cette augmentation est de 4,7 %. Par conséquent, même si on ajoute des maisons chaque année, on ne rattrape même pas la croissance démographique.

Le nombre d'enfants au Nunavik est de 3,2 par femme, alors qu'ailleurs au Québec, il est de 1,6. De plus, 70 % de la population est âgée de moins de 35 ans.

En terminant, le coût de la vie au Nunavik est 148 % plus élevé qu'ailleurs au Québec.

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk:** Parmi les conclusions du rapport sur le coût de la vie, que Gérard Duhaime de l'Université Laval a étudié, voici des statistiques intéressantes.

Les ménages au revenu le plus bas consacrent plus de 70 % de leur revenu aux dépenses de nourriture et de logement. De plus, au Nunavik, le panier d'épicerie coûte 48 % de plus qu'ailleurs et les dépenses courantes sont 43 % plus élevées que dans les autres régions, dont 37 % pour les boissons et le tabac. Les activités récréatives coûtent 32 % de plus qu'ailleurs.

Seul le logement a un indice des coûts moins élevé au Nunavik qu'ailleurs. On observe ces différences malgré les mesures relatives au coût de la vie déjà en place dans la région. Bien que les loyers soient moins élevés au Nunavik qu'à Québec, le logement absorbe entre 22,1 % et 27 % des dépenses des ménages. Selon le sondage, le logement social est une importante mesure relative au coût de la vie pour les ménages du Nunavik.

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** La question de l'habitation au Nunavik touche tout le monde. Tout le monde est concerné. L'OMHK fait face à des défis importants. Je vais en nommer quelques-uns.

Il manque actuellement plus de 1 030 logements pour combler les besoins en habitation. On fait donc face à un problème de surpeuplement des logements avec les problèmes sociaux que cela peut causer.

Le système d'accès au logement n'est plus adapté aux besoins des locataires et à leur réalité. Le système favorise, bien sûr, les moins bien nantis, alors que les jeunes qui ont un travail et une vie personnelle rangée sont défavorisés. C'est un problème et une critique que nous adressent tous les jours des gens que nous croisons dans la rue.

Il n'y a aucune route entre le Sud et le Nord ni entre les communautés. La seule façon de voyager entre les communautés est donc par avion et au gré de mère Nature.

Nous espérons au cours des prochaines années conclure des ententes à plus long terme avec les gouvernements. Cela nous permettrait, entre autres choses, une meilleure planification des projets de construction et une réduction des coûts grâce au plus gros volume d'achat. Nous pourrions commencer la construction des maisons plus tôt dans la saison, préparer les surfaces, les *pads*, comme on appelle les terrains sur lesquels les maisons sont construites un an d'avance. Les *pads* auraient donc le temps de se stabiliser après un hiver.

Le réchauffement du sol et la fonte du pergélisol sont encore plus importants chaque année et influencent de plus en plus la stabilité des sols et, par le fait-même, les constructions existantes et à venir. Une planification à plus long terme nous permettrait ainsi de réduire les dépenses reliées aux rénovations des maisons puisque les *pads* seraient plus stables et causeraient moins de dommages. Une planification à plus long terme nous permettrait aussi de mieux développer, avec les partenaires concernés, l'urbanisation des communautés et d'imaginer et de concevoir des habitations mieux adaptées au mode de vie des Inuits.

Parlons des années à venir. Avec l'arrivée de notre nouvelle directrice générale, Mme Marie-France Brisson, l'OMHK a un nouveau souffle et prend un nouveau tournant. Les principaux objectifs de l'OMHK pour les prochaines années tournent autour d'un même thème, la communication.

Nous voulons améliorer les canaux de communication avec nos locataires, tisser un lien plus solide et plus fiable afin de créer une relation de confiance mutuelle, mais également leur donner une voix au chapitre.

Le service à la clientèle sera notre priorité. Nous voulons aussi créer des liens durables et rebâtir une relation de confiance avec les locataires. Nous allons travailler à rendre plus fluide l'information entre les différents départements de l'OMHK afin d'offrir un service de meilleure qualité.

Nous développerons un projet de grille d'attribution des logements pour mieux répondre aux besoins de la population et pour répondre à leurs demandes.

L'aspect plus humain de l'habitation fera partie de nos préoccupations, afin de construire et de bâtir en tenant compte de l'identité culturelle des Inuits.

Nous prévoyons également l'élaboration d'un plan stratégique pour définir notre plan d'action pour les prochaines années.

Ce sont les grands objectifs qui guideront l'OMHK au cours des prochaines années.

Merci.

•(1115)

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk:** Le programme Pivallianiq est maintenant en place depuis cinq ans. Il s'agit d'une initiative unique de pacte de mieux vivre avec les communautés du Nunavik. Le programme Pivallianiq vise à rehausser la qualité de vie. Les familles sont invitées à participer à une offensive majeure pour améliorer nos foyers et nos communautés et y favoriser le maintien de l'ordre, le développement et la croissance saine.

Vous trouverez un résumé des activités du programme dans les documents qui vous ont été remis. Le programme compte trois parties. La première est celle de l'escouade de l'entretien, qui aide les locataires chez eux. La deuxième est celle de l'atelier Nanuk, qui est offert, en anglais et en français, aux élèves de la quatrième à la sixième année. La troisième partie est celle de la campagne « Non au vandalisme ». Des animateurs se rendent dans les collectivités pour parler de vandalisme et trouver d'autres façons pour les jeunes de s'exprimer.

Merci.

**Le président:** Je vous en pris. Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant le témoignage de Françoise Bouchard, directrice de la santé publique à la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik.

Vous avez la parole pour les 10 prochaines minutes.

**Dre Françoise Bouchard (directrice, Santé publique, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Nunavik):** Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, merci de m'avoir invitée aujourd'hui à vous parler d'une question qui nous importe sur le plan de la santé et qui préoccupe les intervenants de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik depuis de nombreuses années. Mon objectif est de vous faire part d'une décision concernant les questions de santé auxquelles nous sommes confrontés au Nunavik.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik a été créée à l'issue de la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Notre conseil d'administration compte 14 représentants de 14 collectivités de la région du Nunavik.

Je suis directrice de la santé publique. À titre de médecin hygiéniste, je suis responsable de tous les programmes de promotion, de protection et de prévention. De plus, la Régie est chargée de toute la planification des services sociaux et des services de santé de la région. Nous avons aussi deux hôpitaux au Nunavik: un sur la côte de la baie James et un sur la côte de la baie d'Ungava. Chaque village a une clinique de santé communautaire qui offre des services 24 heures.

Ma déclaration englobera les remarques du M. Watt, qui n'a pas été en mesure de venir aujourd'hui. Pour nous, la crise du logement au Nunavik est problématique. Elle se reflète dans le surpeuplement de nombreuses maisons ainsi que le mauvais état des habitations existantes et le besoin d'y apporter des réparations majeures.

Cette crise du logement a des conséquences pour tous les groupes d'âge au Nunavik: les enfants, les jeunes, les adultes et les aînés. Comme on vous l'a mentionné, la population du Nunavik est très jeune. Environ 40 % des habitants de notre région ont moins de 19 ans.

Cela dit, plus de la moitié de ces jeunes grandissent dans des maisons surpeuplées, et les enfants sont les personnes les plus

vulnérables aux conditions de logement inappropriées. Ils sont particulièrement vulnérables aux maladies infectieuses. C'est au Québec qu'on retrouve les taux d'hospitalisation parmi les plus élevés pour des maladies infectieuses chez les enfants de moins de deux ans, et nous ne pouvons pas passer sous silence les problèmes psychosociaux que certains adultes peuvent manifester à la maison et qui ont des répercussions sur nos enfants.

Pour ce qui est de la jeunesse, aujourd'hui, nombre de jeunes Inuits ont migré vers le Sud pour étudier ou travailler, mais ils éprouvent des difficultés lorsqu'ils essaient de revenir. Il n'y a pas de logement pour eux. Cela représente une perte énorme pour les lieux de travail du Nunavik, car nous ne pouvons pas profiter de leur éducation et de leur expérience. Notre objectif est toujours de pouvoir perfectionner les compétences des Inuits dans le domaine des soins de santé pour que, un jour, mon poste n'ait pas à être pourvu par un *halunak* blanc du Sud. Cette situation empêche d'autres jeunes aussi de poursuivre leurs études dans le Sud, car ils ne sont pas encouragés à le faire.

En revanche, bien des adultes essaient de fuir la situation. Nombreux sont ceux qui déménagent à Montréal et font augmenter la taille de la population de sans-abri dans cette ville. Malheureusement, certains d'entre eux finissent à la rue, car ils sont mal préparés à la vie urbaine.

Les aînés au Nunavik sont les locataires officiels de leur maison, et la pénurie de logements fait souvent en sorte qu'ils doivent partager leur habitation, de leur plein gré ou pas, avec certains de leurs enfants adultes ou petits-enfants s'ils n'ont nulle part où aller. Malheureusement, cela mène parfois à des situations de maltraitance des aînés.

Il existe un ensemble de preuves solides qui démontrent que les circonstances en matière de logement influent sur la santé et le bien-être à la fois de la famille et des particuliers. Je pense que vous avez tous le document d'information que nous avons préparé et résumé. Je vais en parler brièvement aujourd'hui.

Une hausse de l'humidité favorise la formation de moisissure et l'exposition à la moisissure, qui pourrait entraîner, bien sûr, des problèmes d'asthme et d'autres troubles respiratoires. La qualité et la densité des ménages ont des répercussions bien documentées sur la prolifération des maladies infectieuses.

Cependant, le surpeuplement peut aussi avoir une incidence sur la santé mentale et donner lieu, notamment, à des dépressions, au manque de sommeil et à des problèmes familiaux. Dans une situation où les personnes sont déjà vulnérables, le surpeuplement ne fait qu'exacerber les problèmes psychosociaux.

•(1120)

Il existe aussi une association négative entre le surpeuplement et les résultats scolaires. Comment un enfant peut-il faire ses devoirs et se concentrer dans une maison surpeuplée?

Les femmes, les enfants et les aînés qui ont besoin d'autres arrangements sur le plan du logement sont souvent victimes de violence familiale.

Je veux parler précisément d'une question qui nous a gardés, mon équipe et moi, très occupés au cours des dernières années, et c'est le retour de la tuberculose dans le Nord. On observe, à l'heure actuelle, une forte résurgence de cette maladie au Nunavik, et la corrélation entre le logement et cette résurgence est de plus en plus claire.

Premièrement, il y a de plus en plus de données probantes pour appuyer la forte corrélation entre l'incidence de tuberculose et divers déterminants socioéconomiques, y compris la malnutrition, le surpeuplement, la ventilation inadéquate, les mauvaises conditions sanitaires, le faible statut socioéconomique, la pauvreté, l'abus d'alcool et la toxicomanie, les niveaux élevés de stress et le manque d'accès aux soins de santé.

La transmission de la tuberculose se fait le plus fréquemment par contact prolongé avec une personne infectieuse et la vie en milieu fermé avec elle. Les personnes les plus à risque d'exposition à la tuberculose sont celles qui vivent et dorment dans la même maison qu'une personne infectée.

Depuis le début de l'an 2000, l'incidence de tuberculose augmente régulièrement au Nunavik après des décennies de déclin. Nous observons un lien marqué entre la crise du logement à laquelle nous faisons face et la résurgence de la tuberculose dans la région. Elle a rapidement écrasé notre système de soins de santé.

Les efforts que déploie la Régie pour maîtriser les récentes flambées de tuberculose ne suffiront pas si les conditions sociales qui contribuent à la transmission de la maladie ne changent pas. Nous nous trouvons dans une situation endémique où chaque collectivité est actuellement vulnérable à des flambées de tuberculose.

En conclusion, pendant plus d'un siècle, la santé publique au Canada a ciblé les mauvaises conditions sanitaires, le surpeuplement et la ventilation inadéquate pour réduire la transmission des maladies infectieuses. Bien que, de nos jours, la plupart des Canadiens bénéficient de conditions de vie et de logement adéquates, et que les maladies infectieuses comme la tuberculose ont presque disparu dans le Sud du pays, la situation en matière de logement reste critique au Nunavik, ainsi que la situation en ce qui touche la tuberculose en ce moment.

Merci.

• (1125)

**Le président:** Merci à vous deux de vous être déplacées ici pour nous livrer vos témoignages.

Nous allons commencer la période des questions.

Monsieur Warawa, vous avez six minutes. Bon retour, en passant. Nous sommes ravis de vous revoir parmi nous, monsieur.

**M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC):** Merci. C'est bon d'être de retour.

Je tiens à remercier nos témoins d'être parmi nous aujourd'hui pour discuter de cet important sujet qu'est la réduction de la pauvreté.

Mon intérêt et ma responsabilité sont de représenter les aînés canadiens tant dans la population générale que dans le Nord. Étant donné que vous représentez le Nord et les questions qui s'y rapportent, je vais axer mes questions sur les défis auxquels font face les aînés dans cette région.

J'ai trouvé intéressant qu'en 2008, l'espérance de vie d'un homme dans le Nord était de 68 ans alors que maintenant, elle a baissé à 64 ans. L'espérance de vie pour la population totale du Canada est de 79 ans, mais dans le Nord, c'est 15 ans de moins. À l'heure actuelle, dans la population générale, une personne sur six est une personne du troisième âge. Dans six ans, ce sera une personne sur cinq, et dans 13 ans, une personne sur quatre. Cependant, dans le Nord, ce sont autant les hommes que les femmes qui ont une espérance de vie plus courte — on s'attend à ce qu'elle soit moins longue et elle l'est dans

les faits — et on s'inquiète vraiment du fait que le Canada ne soit pas préparé au vieillissement de sa population.

Quels sont les défis auxquels les aînés sont confrontés dans le Nord? Nous avons entendu parler de maltraitance des aînés, et j'aimerais que vous nous donniez de plus amples détails à ce sujet. En quoi l'accès au logement et la pénurie de logement influent-ils sur les aînés canadiens?

Les logements des aînés canadiens doivent être un peu plus chauds que ceux de la plupart d'entre nous, car ils ne sont pas aussi mobiles et actifs que le reste des gens, alors leurs coûts de chauffage sont énormes. Nous avons entendu parler de tuberculose et d'autres difficultés d'accès et du besoin d'interaction sociale. Si cette interaction comprend la maltraitance des aînés ou si elle se dirige vers cela, c'est très préoccupant.

Pouvez-vous dire au Comité quels sont les effets sur les aînés dans le Nord des initiatives de réduction de la pauvreté et de logement? Quels sont les défis auxquels les aînés canadiens font face dans cette région? Que peut faire le gouvernement fédéral pour aider?

J'adresse mes questions à tous les témoins.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Peut-être que Mme Bouchard est la mieux placée pour y répondre.

**Dre Françoise Bouchard:** Je peux essayer. J'aimerais que mon collègue soit ici.

**Des députés:** Oh, oh!

**Mme Marie-Christine Vanier:** Ce n'est pas une question facile.

**Dre Françoise Bouchard:** Vous avez raison de dire que l'espérance de vie dans le Nord est toujours moins élevée que dans le Sud. Il faut considérer que l'espérance de vie dépend de bien des problèmes auxquels font face nos jeunes enfants, car le taux de mortalité infantile est toujours élevé. Il nous reste beaucoup d'avancées à faire sur ce plan.

Avec le changement de style de vie qui s'est opéré au cours, je dirais, des 50 dernières années au Nunavik, nous voyons de plus en plus apparaître, dans nos régions, de maladies chroniques qui n'étaient pas là auparavant. Les changements de style de vie qu'a entraîné la sédentarisation ont créé pour les Inuits des problèmes d'accès aux aliments locaux, tous ces éléments qui étaient très présents dans leur style de vie il y a de nombreuses années et qu'il leur est difficile de trouver aujourd'hui.

À titre d'exemple, si les aînés n'ont pas de membres de la famille qui chassent et leur rapportent des aliments locaux, ils perdent tous les éléments avec lesquels ils ont grandi. Le changement de style de vie influe sur la qualité de vie des aînés, et il leur faut souvent beaucoup s'en remettre à des fils qui peuvent continuer à chasser.

Il est difficile de parler de tout cela sans connaître le contexte de vie dans le Nord. Prenez la chasse, par exemple. L'accès à la nourriture traditionnelle est très difficile en ce moment. Les programmes de soutien aux chasseurs coûtent très cher, et ce ne sont pas toutes les collectivités qui peuvent se le permettre. Alors lorsqu'il est question de la qualité de vie de nos aînés, nous devrions tenir compte de tous ces programmes qui peuvent la relever, des choses qui leur tiennent à cœur.

La perte des façons de faire traditionnelles entraîne bien des problèmes — par exemple, l'abus d'alcool. Nous avons parlé des problèmes que nous avons. Vivre dans un ménage où les jeunes ont de la difficulté à trouver des emplois ou à y amener leurs propres valeurs a une incidence sur ses membres, et on exerce souvent des pressions sur les aînés afin qu'ils utilisent leur modeste revenu pour soutenir la grande famille qui se trouve sous leur toit.

Voilà les divers problèmes dont je peux vous faire part. J'ignore si ma collègue aimerait ajouter quelque chose.

• (1130)

**Le président:** Soyez très brève, si vous avez quelque chose à ajouter, car les six minutes sont presque écoulées.

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Non. Elle a très bien résumé la situation.

[Traduction]

**Dre Françoise Bouchard:** Je ne sais pas si j'ai répondu à vos questions.

À l'heure actuelle, une de nos directions à la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik, celle qui est responsable de l'équipe volante, s'est penchée sur l'offre de services adaptés aux aînés. Si vous êtes intéressé, je peux demander au personnel de vous envoyer l'examen de la stratégie qui a été élaborée. Je ne l'ai pas apporté avec moi aujourd'hui.

**M. Mark Warawa:** Merci.

**Le président:** Si vous pouviez l'envoyer à la greffière, ce serait fantastique.

Merci.

Monsieur Long, vous avez six minutes.

**M. Wayne Long (Saint John—Rothsay, Lib.):** Merci, monsieur le président. Merci aussi à nos témoins de leur exposé ce matin.

J'aimerais tout d'abord discuter avec Marie-Christine et Linda du logement et de l'importance des logements abordables pour mettre un frein au cycle de la pauvreté.

Dans le budget de 2016, le gouvernement a débloqué des sommes supplémentaires, soit des centaines de millions de dollars, pour le logement abordable. Nous avons annoncé dans ma circonscription, Saint John—Rothsay, que 60 millions de dollars de plus seront investis dans le logement abordable au Nouveau-Brunswick. Je crois que c'était une mesure très positive.

Il ne fait aucun doute qu'une stratégie nationale du logement est nécessaire pour aider les collectivités de partout au pays à réduire la pauvreté. Selon vous, comment pourrions-nous mettre en place une telle stratégie? Quelle forme le gouvernement pourrait-il lui donner?

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Premièrement, je procéderais à des consultations auprès de la population. Je demanderais aux gens ce qu'ils veulent comme maison et comme style de vie. Jusqu'à maintenant, on aménage des territoires, on les dégage, on prépare des *pads* et on construit des maisons dessus. Je vous dis cela parce que j'ai une idée derrière la tête.

Nous collaborons avec l'Université Laval qui réalise une grosse étude, d'une durée de cinq ans, sur l'architecture qui doit se marier davantage avec la culture inuite et son mode de vie.

Je pense que cette stratégie devrait inclure des groupes de recherche et des consultations avec les Inuits pour connaître ce qu'ils ont envie d'avoir comme maison et comme développement. L'urbanisation n'est pas développée, n'est pas pensée, dans le Nord. On conçoit les maisons pour réduire les coûts. On les met proche l'une de l'autre. Vous ne le savez peut-être pas, mais peut-être que vous le savez aussi. On fait la récupération des eaux usées et on remet de l'eau propre dans les réservoirs qui sont accrochés aux maisons. Pour réduire les coûts des municipalités, les maisons sont plus rapprochées les unes des autres et les quartiers sont très concentrés.

J'ai déjà entendu des Inuits dire qu'ils aimeraient être plus reliés à la nature, avoir des vues sur le territoire, voir le soleil quand ils se lèvent le matin. Ce sont des aspects qui sont évoqués quand on parle de développement d'habitations. Le territoire leur manque.

• (1135)

[Traduction]

**M. Wayne Long:** Françoise, allez-y.

**Dre Françoise Bouchard:** Dans le cadre des consultations en vue d'une stratégie nationale du logement du gouvernement du Canada, l'Institut national de santé publique du Québec a discuté de notre situation non seulement au Nunavik, mais aussi dans les Premières Nations. Cela fait partie de la déclaration écrite que j'ai apportée aujourd'hui. Elle inclut des suggestions pour traiter précisément de la question du logement. Je peux vous laisser ma copie, monsieur le président.

Je crois que les responsables considéreraient qu'il fallait mettre l'accent sur deux principaux aspects. Premièrement, le gouvernement fédéral doit investir massivement de toute urgence pour éliminer l'arriéré actuel. Nous ne réussirons jamais à prendre le dessus si nous ne nous attaquons pas au maudit arriéré; je m'excuse d'utiliser un tel langage, mais nous le disons et le répétons chaque année. Nous avons un arriéré dont il faut nous occuper.

**M. Wayne Long:** Ma question s'adresse aux deux. À quel point considérez-vous comme important que les gouvernements se concertent? Évidemment, il se peut que le gouvernement fédéral prenne des mesures et que des fonds soient transférés à une province ou à un territoire, puis nous n'avons peut-être plus de contrôle sur le reste. Pouvez-vous nous parler de l'importance de l'harmonisation entre le gouvernement fédéral et les provinces pour...

**Dre Françoise Bouchard:** Je dirais que le deuxième aspect frappe dans le mille. Il faut une série de mesures pour renforcer les compétences des collectivités pour faciliter une transition vers un modèle où les questions liées au logement sont complètement du ressort des Inuits.

**M. Wayne Long:** D'accord. Vous avez mentionné « une série de mesures ».

**Dre Françoise Bouchard:** Oui.

**M. Wayne Long:** Pouvez-vous nous expliquer ce que vous entendez par cela?

**Dre Françoise Bouchard:** Je ne suis pas spécialiste en la matière, mais je vous dirais de consulter ce mémoire. Parce que je n'étais pas...

**M. Wayne Long:** Vous pouvez nous le faire parvenir.

**Dre Françoise Bouchard:** Nous vous soumettrons ce mémoire, monsieur le président.

**M. Wayne Long:** Marie-Christine, pouvez-vous aussi faire un commentaire sur l'importance de l'harmonisation entre les gouvernements?

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** L'habitation au Nunavik est financée par les deux gouvernements. Nous sommes financés à court terme. Ce qui serait bénéfique et qui pourrait nous aider à réduire les coûts serait d'avoir une entente à long terme avec les deux paliers de gouvernement. Nous recevons de l'argent pour construire les maisons. Nous en recevons aussi pour les gérer, ce qui coûte assez cher.

Nous avons besoin que les deux gouvernements s'allient pour pouvoir planifier à long terme. Une entente à long terme va pouvoir nous permettre de réduire les coûts en ce qui a trait aux rénovations, à la construction et à l'achat de matériaux. Il s'agirait de prévoir cela plusieurs années à l'avance.

[Traduction]

**M. Wayne Long:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Boutin-Sweet, vous avez six minutes.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames. Je vous remercie d'être ici.

Il y a quelques années, j'ai eu la chance de voyager au Nunavik avec mon collègue Romeo Saganash. Nous y avons visité cinq villages inuits et un village cri, ce qui m'a permis de voir la situation de mes propres yeux. Cela m'a beaucoup marquée.

Je me souviens de deux maisons que nous avons visitées à Whapmagoostui, dont la salle de bain était noire de moisissures. Il devait y avoir 14 personnes qui habitaient dans cette maison. Comme vous l'avez dit tout à l'heure, c'est difficile pour les enfants d'étudier dans un tel milieu; il n'y a pas de place. Je comprends comment cela peut se passer en ce qui concerne la violence. Il y a des problèmes de santé mentale. Le logement est à la base de bien des choses.

À Salluit, nous avons parlé à une femme qui était la seule chez elle à avoir un salaire. Neuf personnes habitaient chez elle et sa facture d'épicerie était de 1 000 \$ par semaine. On ne devient pas riche de cette façon.

Vous avez beaucoup insisté sur le manque de logements. Vous avez dit qu'il y a du rattrapage à faire à cet égard en raison de la croissance démographique. On construit des maisons, mais on n'arrive pas à rattraper le retard parce que la population augmente. Vous avez aussi dit que les jeunes ont plus de difficulté à obtenir un logement.

Combien de temps une personne dont le nom figure sur une liste d'attente va-t-elle attendre avant d'avoir une maison?

C'est ma première question.

• (1140)

**Mme Marie-Christine Vanier:** Il y a des critères à respecter. La grille de critères est basée sur celle du Sud. On fait le total des points. Si vous avez des enfants, vous avez des points. Si vous vivez une situation familiale difficile, vous avez des points. Si vous avez une lettre du médecin disant que vous êtes peut-être en dépression, vous avez des points. C'est sûr que le système est fait de telle sorte à aider les familles moins bien nanties. La grande critique...

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Quelle est la durée moyenne de l'attente pour obtenir un logement?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Elle peut être de trois à huit ans.

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk:** Une personne qui n'a aucun problème social, aucun enfant et qui possède un diplôme collégial ou qui est aux études peut devoir attendre de cinq à sept ans pour obtenir une maison. Ce sera difficile.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Prenons l'exemple d'un papa et d'une maman ayant deux enfants âgés de 2 ans et de 3 ans. Quel âge auront ces enfants quand cette famille aura une maison à elle seule?

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk:** Cela dépend des points. Nous suivons tous le principe des points, parce que nous sommes débordés de demandes. Chaque année, les gens doivent renouveler leur demande, et chaque demande se verra accorder plus ou moins de points deux fois par année. Bref, cela dépend toujours du nombre de points.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Cela peut donc prendre au moins trois ans.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui. Il y a des cas un peu plus heureux où les gens obtiennent un logement après un an, mais ce n'est pas la majorité.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** C'est ce que j'ai vu, malheureusement. Les listes d'attente sont longues.

Vous avez aussi parlé de planification à long terme, et je vais y revenir, mais pour l'instant, je vais continuer sur le même sujet.

Comment le gouvernement fédéral peut-il apporter son aide par rapport à ces listes d'attente? On a dit qu'on ne peut pas rattraper le retard. À quoi vous attendez-vous du gouvernement fédéral pour régler cette crise du logement au Nunavik?

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est sûr que l'ajout de maisons supplémentaires aiderait grandement à améliorer les choses, car il manque de maisons dans toutes les communautés. Certaines communautés sont plus surpeuplées que d'autres. Il est sûr que l'ajout de nouvelles maisons aiderait à désengorger les autres maisons.

Pour ce qui est des rénovations, cela relève de la province. Les rénovations sont également importantes, parce que certaines maisons sont dans un état déplorable.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** On m'a dit justement qu'on préfère construire des maisons plutôt que rénover les maisons existantes. On préfère garder l'argent pour construire plus de maisons et on n'a pas assez d'argent pour rénover les autres.

On m'a dit également que les plus petits villages ont de la difficulté parce qu'il y a moins de maisons qui y sont construites. Il faut que ces gens attendent encore plus longtemps pour un logement. Est-ce quelque chose que vous avez observé?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Je n'en suis pas certaine, mais je pourrais vous revenir là-dessus.



**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** En ce qui concerne l'adaptation, on me disait aussi que, dans le Nord, il vente. Les pentures des portes ne sont pas conçues pour résister à ces conditions climatiques. Alors, souvent, une porte est arrachée par le vent. C'est un problème d'adaptation culturelle. Vous avez parlé d'aspects dont on n'avait pas parlé, comme l'orientation du soleil. Cependant, les maisons que j'ai vues là-bas sont comme les bungalows qu'il y a ici.

Si j'habitais Kuujuaq ou Ivujivik, que je tuais un caribou pour le ramener chez moi, je ne sais pas où je le mettrais, peut-être au sous-sol ou dans la salle de bain. Je suppose que cette situation contribue à la moisissure. Les maisons ne sont pas adaptées aux besoins des gens. Je suggérerais, dans le cadre d'une stratégie en logement, que les conditions bien spécifiques dans le Nord soient considérées. Par contre, pour qu'il y ait de bonnes conditions, il faut que les gens du Nord soient engagés dans le processus. Il ne faut pas seulement mener des consultations, mais travailler ensemble avec les gens du Nord.

• (1145)

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui. Exactement.

Ce qui me semble vraiment intéressant de l'étude de l'Université Laval est qu'elle se fait en partenariat avec les communautés. Les responsables font participer les gens, non seulement dans le cadre des consultations, mais ils leur demandent des idées et ils sont invités à participer au projet. Il s'agit vraiment d'élaborer, en matière de structure, un concept d'habitation qui convienne au mode de vie.

Il n'y a effectivement pas de sous-sols au Nunavik en raison de la présence de pergélisol. Il n'y a pas d'endroit où les gens peuvent dépecer le caribou. Quand une population chasse ou pêche, il faut un endroit où remiser les armes. Cela commence à se développer. Des maisons modèles ont été bâties. Il en a une à Quaqaq où le vestibule a été aménagé à cette fin, où il y a de l'espace pour découper l'animal. Il y a des endroits où placer des boîtes fermées et sécuritaires pour les fusils. Il y a des plaques...

Comment cela s'appelle-t-il, madame Makiuk?

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk:** C'est une planche à découper.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** C'est pour dépecer l'animal.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui. C'est pour dépecer la viande.

Les maisons commencent donc à être adaptées, mais ce sont vraiment des prototypes. Donc, effectivement, tant qu'à construire des maisons... De plus, les gens ont besoin de plusieurs sortes de véhicules. On parle de motoneiges, de véhicules tout-terrain, de camions et d'autos. Pour le moment, ils ont des cabanons où une seule motoneige peut être remise alors que, souvent, il n'y a pas qu'une motoneige par famille qui sert à la chasse.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Ils ont de grosses familles.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Pour s'adapter au mode de vie, les coûts ne doivent pas nécessairement augmenter. Il s'agit vraiment simplement de s'adapter au style de vie des gens.

Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Le député Sangha a maintenant la parole. Vous avez six minutes.

**M. Ramesh Sangha (Brampton-Centre, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence et de leur exposé.

Mes questions porteront sur l'insécurité alimentaire, ce que je considère comme un grave problème au Nunavik. L'insécurité alimentaire est lorsque, par exemple, la nourriture achetée ne dure pas longtemps, que le ménage n'a pas suffisamment d'argent pour acheter de la nourriture ou que le ménage n'a pas les moyens de manger des repas équilibrés. Les membres du ménage sautent des repas, parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour la nourriture. Ce sont les graves problèmes avec lesquels doivent composer les habitants du Nord.

Pouvez-vous nous présenter les conséquences dont vous avez été témoins du prix élevé des denrées alimentaires et nous expliquer comment nous pouvons améliorer la situation?

**Dre Françoise Bouchard:** C'est une bonne question.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, au cours des deux dernières années, la Régie régionale du Nunavik a mis sur pied un groupe de travail pour se pencher sur cette question en collaboration avec tous les organismes régionaux. Ce groupe de travail examine les types de stratégies que la région doit adopter et les recommandations que nous voulons formuler au gouvernement concernant ces stratégies. Notre travail n'est pas encore terminé. Cependant, nous avons récemment fait parvenir nos recommandations concernant le programme Nutrition Nord. Comme vous le savez, ce programme fait actuellement l'objet d'un examen, et le gouvernement consulte les régions à ce sujet. Nous avons récemment fait parvenir nos recommandations à l'égard du programme Nutrition Nord, et tous les organismes régionaux les ont approuvées.

Monsieur le président, je peux faire parvenir ces recommandations aux membres du Comité.

• (1150)

**M. Ramesh Sangha:** Merci beaucoup.

**Dre Françoise Bouchard:** Voulez-vous que j'en parle plus longuement?

**M. Ramesh Sangha:** Oui. Allez-y.

**Dre Françoise Bouchard:** Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, conformément au mandat du groupe de travail, nous avons relevé des problèmes. Évidemment, il y a entre autres actuellement le manque d'accès à des aliments traditionnels. C'est un problème, parce que nous savons que ce sont des aliments sains pour nos collectivités. Nous examinons donc toutes les stratégies pour améliorer l'accès à cet égard. Nous savons que l'accès aux aliments traditionnels varie d'une collectivité à l'autre. Nous avons mis en place diverses manières de partager des aliments traditionnels; nous avons notamment des congélateurs communautaires dans le Nord qu'il faut remplir. Nous savons que les conséquences des divers changements qui se sont produits ont rendu difficile l'accès à certains aliments. Par exemple, nous avons actuellement moins de caribous dans notre région. Voilà des exemples de problèmes sur lesquels nous nous penchons.

Nous avons aussi la question de l'accès à des aliments sains et de notre trop grande dépendance aux aliments transformés. Nous essayons donc de trouver des manières d'améliorer l'accès à des aliments nutritifs et sains et de réduire notre dépendance aux aliments transformés. Voilà un autre aspect qu'examine le groupe de travail. Les troisième et quatrième éléments concernent des populations précises, comme les personnes âgées et les jeunes, et nous croyons que des interventions plus ciblées contribueraient à améliorer leur accès aux aliments.

Nous offrons actuellement des programmes comme des déjeuners dans les écoles, et nous voulons étendre ce programme à tous les enfants dans toutes les écoles et toutes les collectivités pour leur offrir un déjeuner à l'école. Nous avons actuellement des stratégies pour accroître le nombre de collations santé dans les écoles, parce que nous savons qu'un enfant qui a le ventre plein apprend mieux qu'un enfant qui a faim. Voilà l'une des stratégies. Nous avons des cuisines collectives et d'autres programmes connexes pour aider des gens à démarrer des cuisines collectives en vue d'améliorer l'accès à des plats préparés à base d'aliments traditionnels qui sont livrés à des personnes dans le besoin. Voilà le type de stratégies que nous examinons. Voilà les lacunes que nous voulons combler au cours des deux prochaines années. Nous espérons produire un rapport au cours des deux prochaines années dans lequel nous présenterons nos stratégies et nos recommandations.

**M. Ramesh Sangha:** Vous avez parlé de jeunes enfants qui changent leurs habitudes de vie pour éviter des maladies chroniques, se libérer de la drogue et surmonter d'autres problèmes comme le suicide. Nous voyons que le gouvernement du Québec a pris passablement de mesures pour améliorer ces aspects. Quelles sont vos suggestions concernant les initiatives en place actuellement pour nous attaquer à ce grave problème?

**Le président:** Il ne vous a pas laissé beaucoup de temps pour répondre à sa question, et je suis persuadé que la réponse est complexe. Je vais vous accorder un peu plus de temps, mais je vous prie d'être brève.

**Dre Françoise Bouchard:** Monsieur le président, à titre de complément d'information, je pourrais faire parvenir au Comité les rapports que nous avons produits. Par exemple, notre régie régionale a récemment adopté une stratégie de prévention du suicide qui est partiellement financée par le gouvernement provincial. Nous serons ravis de vous faire parvenir cette stratégie et tout autre document qui peuvent répondre à certaines de vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Ruimy, vous avez la parole.

**M. Dan Ruimy (Pitt Meadows—Maple Ridge, Lib.):** Merci, monsieur le président. Merci à tous les témoins d'être présents aujourd'hui et d'avoir fait le voyage jusqu'ici. J'espère que la météo est plus agréable ici que dans votre région.

Madame Vanier, quelles sont les sources de financement de l'office d'habitation? Vos fonds proviennent-ils du gouvernement provincial ou du gouvernement fédéral?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Ils proviennent en fait des deux.

[Français]

La construction des maisons neuves est financée par le gouvernement fédéral, si je ne me trompe pas, et la gestion des habitations est la responsabilité du gouvernement provincial.

• (1155)

[Traduction]

**M. Dan Ruimy:** Quelle serait la meilleure combinaison d'allocations de logement, de primes à la construction et de fonds d'entretien pour créer et maintenir le parc résidentiel existant? Selon vous, quelle serait la meilleure combinaison?

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est une très bonne question.

[Traduction]

**M. Dan Ruimy:** C'est la raison pour laquelle je l'ai posée.

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Je pourrais consulter ma directrice générale à ce sujet et vous faire parvenir la réponse.

[Traduction]

**M. Dan Ruimy:** D'accord.

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Merci.

**M. Dan Ruimy:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Normalement, quelle est la durée des cycles de financement?

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'était d'un an.

**Mme Linda Roy Makiuk:** Chaque année. C'est fait sur une base annuelle.

**M. Dan Ruimy:** Oh, c'est seulement pour un an.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui. Cela fait partie du problème parce que nous ne pouvons pas nous procurer tous les matériaux pour construire une maison des années à l'avance et que nous devons attendre que le niveau des glaces permette le transport maritime.

[Français]

Les matériaux sont acheminés par bateau, mais pour ce faire, il faut attendre que les glaces coulent. On peut alors commencer la construction.

Si nous étions en mesure de prévoir des ententes à plus long terme, il y aurait moyen d'économiser. En effet, nous pourrions acheter les matériaux d'avance et commencer la construction plus tôt, sans avoir à attendre l'arrivée des matériaux à la fin de juin ou en juillet. Cela permettrait également de procéder à la construction.

La fonte du pergélisol constitue un problème. Le réchauffement des sols est très évident dans le Grand Nord. Si on n'a la confirmation du budget qu'un an à l'avance, on n'a pas suffisamment de temps pour construire les *pads*, les faire solidifier durant l'hiver et procéder à la construction par la suite. Par conséquent, lorsqu'on construit sur les *pads*, les maisons bougent sur le sol. À l'intérieur, les structures se brisent un peu, ce qui nécessite des rénovations et implique nécessairement des coûts.

[Traduction]

**M. Dan Ruimy:** Merci.

Y a-t-il beaucoup de propriétaires de maisons dans votre région?

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Je crois qu'il y en a une centaine. Ce programme va prendre de l'ampleur, à mon avis. L'accession à la propriété intéresse les gens. Nous attendons de savoir si le programme sera récurrent. En outre, les gens savent que c'est l'un des programmes les plus généreux en Amérique du Nord. Il y a des demandes, mais les gens ne se qualifient pas toujours. Nous venons de régler un problème relié à

[Traduction]

la location avec des villages nordiques.

**M. Dan Ruimy:** Vous avez mentionné qu'un trop grand nombre de personnes vivent dans certaines maisons. Croyez-vous que l'accession à la propriété contribuera à résoudre le cycle de la pauvreté dans le Nord?

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui, c'est une avenue connexe, qui va contribuer à réduire l'engorgement.

[Traduction]

**M. Dan Ruimy:** J'aimerais maintenant parler de développement économique. Je ne sais pas si vous pouvez répondre à ma question. Quelles possibilités votre région offre-t-elle? Ce serait merveilleux si nous pouvions régler la question du logement, mais j'aimerais savoir si des occasions de développement économique peuvent assurer une certaine viabilité dans la région. Le gouvernement fédéral peut-il présenter des manières d'y améliorer le développement économique?

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est une bonne question.

**M. Dan Ruimy:** J'aime poser de bonnes questions.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Le Québec met actuellement en oeuvre son Plan Nord, et il y a évidemment des occasions. Cependant, quelles sont-elles? Je ne le sais pas vraiment. Je me préoccupe davantage de la question du logement.

**M. Dan Ruimy:** Le développement économique est important pour moi en raison de la question de la viabilité. Tout le monde mérite d'être en mesure d'avoir une bonne vie, mais il faut que ce soit durable.

Quels types de programmes sont actuellement offerts? Vous avez parlé du gouvernement du Québec. Pouvez-vous nous expliquer un peu ce qu'il fait pour stimuler le développement économique et le rôle que nous pouvons jouer à ce chapitre?

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est une très bonne question à laquelle je ne peux pas répondre présentement. Je pourrai cependant vous faire parvenir la réponse.

[Traduction]

**M. Dan Ruimy:** Voici ma dernière question. Vous avez des résidences pour personnes âgées. Construisez-vous actuellement des maisons multigénérationnelles? À quel point avez-vous votre mot à dire dans ce qui est construit pour répondre aux besoins de votre population?

• (1200)

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** En fait, cela se fait par l'entremise d'un sondage réalisé auprès de la population, à savoir une enquête sur le logement. Nous allons en réaliser une cette année. Nous avons mandaté une firme à cet effet. Cette enquête va nous aider à comprendre où sont les situations de surpeuplement et comment nous pouvons répondre à la partie de la population qui en a le plus besoin. Ce sondage, qui est vraiment important, est effectué tous les deux ans. C'est en quelque sorte un portrait instantané de la population et de ses besoins.

[Traduction]

**M. Dan Ruimy:** Merci.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Cependant, des résidences pour personnes âgées sont construites et financées par l'Office municipal d'habitation Kativik.

**M. Dan Ruimy:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Le député Zimmer a la parole. Vous avez six minutes.

**M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC):** Merci. Je tiens à réitérer que nous regrettons de ne pas avoir pu nous rendre sur place. Je me rappelle que j'avais hâte de voir ce dont le Nord du Québec avait l'air l'hiver. Je suis du Nord de la Colombie-Britannique. J'ai donc une idée de ce à quoi cela ressemble, mais cela aurait été bien de voir le Québec. Néanmoins, nous sommes ici.

J'ai une question qui concerne le mode de vie traditionnel des Inuits. Nous pensons parfois avoir la bonne solution pour les gens, mais ce n'est pas nécessairement la nôtre. Je suis d'origine germanique, et ma mère a du sang écossais et irlandais. Nous avons notre bagage, et vous avez le vôtre. Je me demande souvent si la solution dans votre cas est le modèle actuel de logement, compte tenu de l'augmentation des taux de tuberculose et d'autres problèmes de santé qui découlent d'un mode de vie quelque peu contre nature pour les Inuits.

Qu'en pensez-vous? Croyez-vous que des changements doivent être apportés au modèle de logement? Nous entendons toujours parler de la nécessité d'injecter plus de fonds et de construire plus de maisons. J'aimerais sortir un peu du cadre de la question que vous nous avez déjà posée. À votre avis, faut-il changer la manière dont les maisons sont construites ou dont les choses sont faites? Voyez-vous peut-être un modèle hybride qui tiendrait compte d'un retour à un mode de vie traditionnel pour les Inuits? Par le passé, les gens assuraient leur subsistance grâce à la chasse et à la cueillette, et je présume que leur santé était assez bonne. Avant les années 1700, ils étaient plutôt en bonne santé.

Linda, si cela ne vous dérange pas, j'aimerais vous entendre à ce sujet.

**Mme Linda Roy Makiuk:** Pour ce qui est de l'histoire de mes ancêtres, je ne peux pas remonter aussi loin dans le temps. Je suis à moitié française et à moitié inuite. J'ai connu les deux côtés, soit le côté français et le côté inuit, mais j'adopte le mode de vie des Inuits. Je mange des aliments traditionnels et je m'adonne à tous les principaux aspects.

Pour voir la différence entre le passé et le présent... Je ne le sais pas.

**M. Bob Zimmer:** Ma question s'adresse à Françoise.

Je soulève cette question, parce que je crois qu'un aspect revient sans cesse dans nos discussions sur les stratégies de réduction de la pauvreté, et c'est que l'élément important pour assurer la réussite d'une personne dans la vie ou l'aider à sortir de la rue ou de la pauvreté — et j'en passe — est de donner un sens à sa vie; cela peut prendre la forme d'un emploi... Cela peut tout simplement être un emploi, une carrière ou une multitude de petites choses.

Je suis tout simplement inquiet au sujet des habitants de Kuujjuaq, parce qu'ils se sont installés au départ dans les régions nordiques du Québec pour survivre en tant que chasseurs-cueilleurs; c'était leur raison d'être. C'était l'endroit où ils habitaient. Bref, quelle peut être la nouvelle raison d'être des habitants du Nord du Québec? J'ai quelques questions en tête. Quelle est la principale industrie à Kuujjuaq? Quel est le taux de chômage? Que constatez-vous? Quelle raison d'être pouvons-nous leur donner?

Il y a des expressions que nous avons déjà utilisées: donner un poisson à quelqu'un le nourrira une journée, mais lui apprendre à pêcher le nourrira toute une vie. Comment pouvons-nous faire la même chose pour les habitants de Kuujuaq?

Françoise, vous avez la parole.

**Dre Françoise Bouchard:** J'aurais aimé que mon collègue soit ici. Je peux seulement vous parler de mon point de vue en tant que *halunak*.

**M. Bob Zimmer:** Absolument.

**Dre Françoise Bouchard:** Je ne crois pas que les gens veulent retourner à la situation qui prévalait il y a 100 ou 150 ans. Ce n'est pas la réalité d'aujourd'hui. Ils cherchent un moyen de combiner le style de vie traditionnel au style de vie moderne.

Comment pouvons-nous y arriver? Nous devons leur laisser du temps. Nous devons leur en donner les moyens.

Comment pouvons-nous combiner le mieux possible les deux styles? Dans le cas du logement, nous avons proposé comme solution ces belles maisons à trois chambres. L'idée nous est venue de construire ces maisons pour eux. En réalité, nous devons en discuter ensemble et les laisser choisir dès le départ la forme que prendra la collectivité et le type de logement.

Malheureusement, nous sommes arrivés en prétendant savoir ce qui était le mieux pour eux. Ce n'est pas la bonne approche. Nous devons les laisser décider ce qui est le mieux pour eux. Je ne vais donc pas répondre à votre question.

• (1205)

**M. Bob Zimmer:** J'aimerais intervenir avant de vous laisser terminer.

Vous parlez de les laisser nous dire le type de logement qu'ils veulent, mais j'aimerais aussi faire valoir qu'il faut tenir compte de la manière dont ils prévoient l'entretenir et le payer par eux-mêmes. Je crois qu'un aspect important de l'accession à la propriété est d'y avoir contribué plutôt qu'un autre la leur achète, par exemple.

Comment pouvons-nous régler ce problème pour qu'ils participent non seulement au choix de la maison, mais aussi à son paiement?

**Dre Françoise Bouchard:** Nous savons que l'éducation est l'un des aspects essentiels. Nous savons que la capacité d'acquérir des habiletés et des compétences propres aux emplois déjà dans le Nord... Il y a beaucoup d'emplois dans le Nord; nous ne pouvons pas dire qu'il n'y en a pas. Toutefois, nous devons soutenir la capacité ou les facteurs qui aident les gens à décrocher ces emplois. Il arrive souvent que nous ne leur donnions pas les conditions gagnantes pour ce faire.

Un logement est une condition gagnante à donner aux gens pour avoir un environnement sécuritaire où apprendre. C'est la première étape: un environnement sécuritaire où apprendre pour qu'ils demeurent sur les bancs d'école et qu'ils sachent, s'ils font des études dans le Sud, qu'ils peuvent revenir ici et avoir un endroit où vivre et profiter autant du mode de vie traditionnel que...

Des gens le font et connaissent actuellement du succès. Il y en a, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Ce n'est pas tout le monde qui en a la capacité.

Le défi, c'est que nous devons commencer quelque part. Cela touche tous les domaines. Dans les services de santé, nous savons que la majorité des emplois sont occupés par des personnes provenant du Sud qui viennent travailler dans le Nord. Notre objectif est qu'un jour ces emplois soient occupés par des habitants du Nord. Pour y arriver, nous devons faciliter l'accès à l'éducation et

faire preuve de créativité dans la façon de donner cette éducation. Actuellement, pour une personne qui vit et qui a grandi dans une petite collectivité nordique, c'est un énorme changement de se rendre à Montréal pour terminer ses études. C'est radical comme changement. Vous devez essayer de vous mettre à sa place. Admettons que vous avez grandi ici et que nous vous envoyons dans une petite collectivité en Afrique. Nous vous disons: « C'est là que vous devez habiter pour les trois ou quatre prochaines années pour acquérir vos compétences. » Je ne crois pas qu'un grand nombre d'entre nous y resteraient.

Faisons-en plus pour faciliter l'éducation et les programmes dans le Nord qui sont adaptés au Nord. Dans notre processus d'attestation dans le Sud, nous sommes devenus très stricts en prétextant que nous devons nous assurer de la sécurité, des avantages et de tout le reste. Je le comprends. Cependant, nous devons également comprendre que nous pourrions aussi faire preuve d'une certaine flexibilité dans les collectivités pour faciliter les programmes d'éducation dans le Nord. Il y a l'idée d'avoir un collègue dans le Nord et des installations où les gens pourraient apprendre dans leur collectivité nordique. Nous devons faire preuve d'une certaine flexibilité en la matière.

Je crois que je peux vous en donner un exemple. Notre point de départ doit être que les gens dans le Nord souhaitent demeurer dans leur collectivité. Ils veulent y grandir, y vivre et y gagner leur vie. Ils souhaitent également profiter de ce qui entre dans leur identité, soit profiter du territoire, s'y rendre et avoir accès à des aliments traditionnels. Cela fait partie de l'identité culturelle, et c'est un filet de sécurité pour la prévention du suicide et la santé mentale. Tout cela en fait partie.

**Le président:** Merci.

La députée Dhillon a la parole. Vous avez six minutes.

[Français]

**Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.):** Bonjour et bienvenue.

Ma question s'adresse à tous ceux qui veulent répondre.

Selon vous, quelles mesures peut-on prendre pour améliorer la situation de l'habitation dans cette communauté? Que peut faire le gouvernement fédéral?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Au risque de nous répéter, il est clair qu'augmenter le nombre de maisons va aider à désengorger les autres habitations.

Mme Bouchard a soulevé une autre question, celle de l'éducation. Dernièrement, j'ai pris conscience du fait qu'il n'est vraiment pas facile de quitter sa famille et ses habitudes de vie, de ne plus faire de la chasse, de la pêche et d'autres activités.

On quitte tout cela pour aller étudier à Montréal, mais une fois là-bas, on ne fait rien, on n'est plus lié à sa famille, on n'a plus de contact et on n'est pas dans son environnement. C'est vraiment déchirant et c'est l'une des raisons pour lesquelles les gens ne terminent pas leurs études ou ne vont pas étudier. C'est vraiment difficile.

• (1210)

**Mme Anju Dhillon:** On peut dire qu'il y a un manque d'infrastructures sociales aussi. Mme Bouchard a mentionné qu'il y a un problème d'alcool. Y a-t-il aussi des centres de désintoxication?

**Dre Françoise Bouchard:** Il y a des programmes et il y a un projet à cet égard. D'ailleurs, je pense qu'on veut faire une demande au gouvernement fédéral pour un projet de centre de désintoxication à Kuujuaq.

**Mme Anju Dhillon:** Selon vous, il est important d'avoir ce genre d'infrastructures dans les communautés.

**Dre Françoise Bouchard:** Oui, c'est important pour les communautés.

**Mme Anju Dhillon:** Avez-vous quelque chose à ajouter, madame Vanier?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Non.

**Dre Françoise Bouchard:** J'aimerais le faire. Tout d'abord, il faut corriger ce fameux arriéré que nous avons, s'entendre avec le Québec, entre gouvernements, mais aussi avec les leaders inuits actuels pour qu'ils prennent leur place et qu'ils deviennent des leaders éventuels en ce domaine. Il s'agit donc de s'entendre avec les organisations régionales en ce qui concerne la croissance future d'un programme, pour qu'il ne s'étale pas seulement sur un an mais sur plusieurs années, et de trouver comment régler tout cela à l'avenir avec les organisations locales.

**Mme Anju Dhillon:** Auparavant, vous avez mentionné qu'il y avait de l'abus envers les aînés. Est-ce une situation récente? Sinon, est-ce que cela existe depuis longtemps? Que peut-on faire pour améliorer la situation et prévenir ces cas d'abus?

**Dre Françoise Bouchard:** On ne parle pas beaucoup de ce genre de situation. On la connaît et la reconnaît, mais, comme dans toute situation d'abus, très souvent, la première démarche consiste à la reconnaître. Nous vivons dans une société qui reconnaît que nous avons des problèmes et que nous devons les aborder; les communautés commencent à se prendre en main. Il faut établir des plans, c'est clair. Nous n'avons pas toujours des plans structurés actuellement.

**Mme Anju Dhillon:** Madame Vanier, tout à l'heure, vous avez mentionné qu'au Nunavik le coût de la vie était 148 fois plus élevé que dans le reste du Québec. Pouvez-vous brièvement nous expliquer ce nombre?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui, il est 148 fois plus élevé.

En fait, ce nombre provient d'une étude de Gérard Duhaime de l'Université Laval intitulée « Coût de la vie au Nunavik ». Si vous voulez, je pourrai vous en fournir des copies.

**Mme Anju Dhillon:** Oui.

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est donc tiré de cette étude. Le groupe de chercheurs a étudié, sur une longue période, la consommation des gens et les différentes dépenses. Ils ont recueilli les factures et produit un rapport sur la consommation des Inuits du Nunavik.

**Mme Anju Dhillon:** Est-ce 148 fois ou 148 % plus élevé?

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est 148 %.

**Mme Anju Dhillon:** D'accord. Vous aviez parlé de « fois » et j'étais un peu mêlée.

[Traduction]

Me reste-t-il encore du temps?

• (1215)

**Le président:** Il vous reste environ une minute et demie.

**Mme Anju Dhillon:** D'accord.

[Français]

Madame Bouchard, vous avez parlé de la tuberculose. Cette question me semble très dérangeante. Je crois que tous les membres du Comité considèrent cette situation comme inquiétante. Y a-t-il eu une amélioration ou cela empire-t-il?

**Dre Françoise Bouchard:** Selon mes observations actuelles comme médecin en santé publique, nous n'avons pas encore atteint le pic de l'épidémie. Nous assistons actuellement à des éclosons progressives dans chacune de nos communautés. Nous nous trouvons devant une génération, celle des 15-34 ans, qui avait été peu touchée par la tuberculose. Elle est malheureusement très vulnérable à cause des conditions et des styles de vie. Je crois que cela va encore durer quelques années.

**Mme Anju Dhillon:** À moins qu'il n'y ait une amélioration sur le plan de l'habitation.

**Dre Françoise Bouchard:** Je ne vois pas cela survenir dans un avenir immédiat. C'est la raison pour laquelle il faut prendre des mesures à long terme. À court terme, nous sommes toujours en situation de crise, nous y réagissons continuellement.

**Mme Anju Dhillon:** Parfait.

Merci beaucoup à vous tous.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Le député Poilievre a maintenant la parole.

**L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC):** Merci beaucoup.

Comment les gens dans vos collectivités chauffent-ils leur maison?

**Mme Linda Roy Makiuk:** Avec des appareils de chauffage.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Comment alimentent-ils ces appareils de chauffage?

**Mme Linda Roy Makiuk:** Avec un combustible.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Du gaz naturel ou du carburant diesel?

**Mme Linda Roy Makiuk:** Je n'en suis pas certaine. C'est peut-être du carburant diesel.

**Dre Françoise Bouchard:** Pour l'électricité?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Le carburant diesel sert à produire de l'électricité, mais je crois que pour les appareils de chauffage c'est... Je n'en suis pas certaine. Je peux vous revenir avec cette information.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Les gens paient évidemment le chauffage qu'ils consomment.

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** L'Office municipal d'habitation Kativik fournit l'électricité pour le chauffage des maisons et pour répondre aux besoins d'ordre général.

**L'hon. Pierre Poilievre:** C'est excellent.

Par quel mode de transport la nourriture vous parvient-elle?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Elle nous est acheminée par avion, et par bateau quand c'est possible. C'est ainsi que la nourriture arrive dans le Nord.

Toutefois, après cela, il faut la distribuer dans les 14 communautés. Je me suis promenée dans les différentes communautés du Nunavik et il est parfois difficile de trouver un céleri en bon état.

**L'hon. Pierre Poilievre:** La distribution dans les petits villages se fait-elle par camion?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Elle se fait par avion.

**L'hon. Pierre Poilievre:** L'avion arrête donc à chaque village. Il n'y a pas de camion parce qu'il n'y a pas de route.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Il n'y a pas de route, en effet.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Quel genre d'énergie les avions qui livrent la nourriture consomment-ils?

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est de l'essence d'avion, j'imagine.

**L'hon. Pierre Poilievre:** L'augmentation des prix de l'énergie touchera donc une communauté comme la vôtre, n'est-ce pas?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Certainement, parce que cela fera augmenter les dépenses de l'OMHK. Chaque fois qu'il y a des hausses des prix de l'énergie, cela affecte les budgets. L'argent pour faire autre chose diminue dans les coffres.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Il va y avoir une taxe sur le carbone d'à peu près 50 \$ pour chaque tonne de carbone. Cela fera augmenter le prix des sources d'énergie pour chauffer les maisons et pour transporter la nourriture qui est déjà trop chère dans les communautés nordiques. Les augmentations vont-elles nuire aux citoyens qui y habitent?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Il est certain que le locataire va subir les effets d'une hausse. Déjà le coût du logement subit des hausses de 8 % à chaque année. Ces coûts touchent directement le locataire et d'autres dépenses vont s'ajouter. D'autres hausses vont toucher le locataire.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Est-il possible de remplacer tout simplement toutes ces autres sources d'énergie avec des panneaux solaires ou quelque chose d'autre?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Je sais que, présentement, les gens là-bas se penchent sur les nouvelles sources d'énergie, les énergies solaire et éolienne. C'est présentement à l'étude.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Quels sont les obstacles?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Je ne suis pas en lien direct avec ceux qui pilotent le projet. Je devrai vous faire parvenir cette information.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Jusqu'à ce qu'on remplace les sources d'énergie actuelles avec les nouvelles, les augmentations du prix du pétrole et du gaz vont affecter les citoyens dans votre collectivité, n'est-ce pas?

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est exact.

**L'hon. Pierre Poilievre:** C'est bien, je vous remercie.

• (1220)

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Boutin-Sweet, vous avez la parole.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Merci, monsieur le président.

On a parlé de développement économique et on a parlé d'éducation. J'aimerais parler de tout cela en lien avec la construction de logements. J'aimerais donc avoir votre avis sur ce qui suit.

À mon avis, si on offrait sur place plus de formation dans le secteur des métiers de la construction, une formation adaptée culturellement, on réduirait ainsi les coûts de construction. On pourrait planifier à plus long terme, comme vous avez dit, et on pourrait mieux adapter cela au climat et à la culture puisque les ouvriers habiteraient là. Pensez-vous qu'on pourrait adopter ce genre de solution à long terme?

En lien avec les sources d'énergie, je sais que le Nunavik n'est pas desservi par le réseau d'Hydro-Québec. C'est donc un problème. Le gouvernement fédéral pourrait-il fournir de l'aide à cet égard afin de

faire baisser les coûts de construction en améliorant les infrastructures à venir et existantes?

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est une très bonne question.

Pouvez-vous me répéter la première question?

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Ma première question portait sur la formation dans le secteur des métiers de la construction.

**Mme Marie-Christine Vanier:** À long terme, je pense que cela pourrait être l'une des solutions à envisager. Certaines compagnies engagent des Inuits, des gens provenant des communautés. À long terme, cette pratique pourrait prendre de l'ampleur et un plus grand nombre de contrats pourraient être octroyés. Il existe déjà une compagnie de construction, mais pour remporter des appels d'offre, c'est plus difficile. Cela dépend de la quantité de maisons qu'on veut construire.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** En quoi pourrait consister l'apport du gouvernement fédéral?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Des programmes de formation et de transmission des connaissances pourraient être offerts aux Inuits.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Il n'y a pas si longtemps, le gouvernement fédéral avait un programme dans le cadre duquel une partie de la formation était payée, mais ce programme a été retiré il y a quelques années.

Selon vous, serait-il avantageux que le gouvernement fédéral continue à collaborer avec les autres ordres de gouvernement ou offre ses propres formations sur les métiers de la construction?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Je pense que cela pourrait vraiment être profitable. En effet, ces personnes pourraient être formées et acquérir une expertise en matière de construction.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Dans ce cas, il ne serait plus nécessaire de faire venir des travailleurs du Sud. Ce serait évidemment moins coûteux. Comme les gens seraient sur place, il ne serait pas nécessaire de payer des frais de logement.

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est la même philosophie que celle de Mme Bouchard.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Nous entamons maintenant notre deuxième série de questions. Le premier intervenant est le député Warawa.

**M. Mark Warawa:** Je tiens encore une fois à vous exprimer ma gratitude pour l'information dont vous nous faites part. Cela nous permet de comprendre un peu certains défis des habitants du Nord.

J'ai demandé à un membre du personnel derrière moi d'effectuer certaines recherches, et j'aimerais vous demander si vous avez déjà entendu parler d'une analyse coûts-avantages de la production d'aliments dans le Nord plutôt que de les transporter par camion ou avion.

Dans la région de Maple Ridge, une entreprise présentait ce qu'elle appelle une ferme de 40 pieds. Il s'agit d'une serre aménagée à l'intérieur d'un conteneur modifié qu'il est possible de transporter par avion. Le village alimenterait en électricité l'éclairage à l'intérieur de la serre, et chaque collectivité cultiverait ses propres légumes. Le fonctionnement de la serre rappelle celui d'une rôtissoire. Un mécanisme assure la rotation des divers plants qui sont constamment exposés à la lumière, ce qui leur permet de croître, mais vous pouvez faire cultiver en même temps de multiples aliments dans cette serre. L'entreprise appelle cela des fermes de 40 pieds, parce que la culture se fait à l'intérieur d'un conteneur de 40 pieds qui a été modifié pour le Nord. C'est la collectivité qui fournit l'électricité.

Avez-vous entendu quelque chose au sujet de cette analyse coûts-avantages?

• (1225)

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Il y avait un projet où, dans un bassin d'eau, on faisait pousser des légumes. Il y avait des poissons en-dessous, ce qui alimentait les légumes. Il s'agit là d'une suite complète de transferts de nutriments. Cela dit, je n'ai jamais entendu parler d'un conteneur.

[Traduction]

**M. Mark Warawa:** Nous pourrions peut-être mener d'autres recherches à ce sujet, madame Bouchard.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui, ce serait intéressant.

**Dre Françoise Bouchard:** Je vous encourage à communiquer avec l'Administration régionale Kativik qui a des projets de serres au Nunavik ainsi qu'un projet de cages à poules pondeuses pour que les gens de Kuujuaq aient accès à des oeufs frais. L'Administration régionale Kativik s'emploie donc justement à réaliser des projets semblables visant la production d'aliments frais pour les rendre accessibles aux gens du Nord.

**M. Mark Warawa:** Dans la foulée de ce que disait M. Zimmer, nous essayons d'offrir dans le nord du Canada la même qualité de vie que l'on peut trouver dans le sud du pays. Je pense qu'il faut surtout se demander si c'est chose possible.

Ces gens-là ont toujours vécu dans le Nord. Ils aimeraient y bénéficier de la meilleure qualité de vie possible, mais est-ce réaliste? Des projets comme celui de la serre transportable pourraient leur permettre d'avoir accès à des aliments à prix abordable. L'initiative demeure toutefois dispendieuse en raison du coût du diesel pour faire fonctionner les génératrices nécessaires dans les collectivités.

Je reviens à la question des aînés. Est-ce que l'on sait quelle proportion de la population ils vont représenter dans le Nord? Dans le sud du pays, on prévoit que, d'ici 2030, une personne sur quatre sera âgée de 65 ans et plus. Il y a maintenant davantage d'aînés que de jeunes.

Il semblerait que le profil démographique du Nord soit assez différent. L'espérance de vie projetée n'y est que de 64 ans. En 2008, elle atteignait 68 ans. La situation n'est pas du tout la même que dans le reste du pays. Avez-vous des projections pour ce qui est du vieillissement de la population dans le Nord au cours des 10 ou 15 prochaines années?

**Dre Françoise Bouchard:** Je n'ai pas les chiffres en tête, mais je pourrais vous transmettre l'information.

Monsieur le président, nous pouvons vous faire parvenir les données sociodémographiques sur la population du Nunavik.

En raison du taux de natalité élevé, nous avons au Nunavik ce que l'on appelle une pyramide inversée des âges. Je ne pense pas que la situation va changer de sitôt. Comme la population est jeune et que le taux de natalité est élevé, les moins de 19 ans représenteront pendant encore longtemps 50 % de notre population.

**M. Mark Warawa:** Est-ce qu'il me reste encore une minute?

**Le président:** À peine 30 secondes.

**M. Mark Warawa:** Pouvez-vous nous parler des problèmes de mobilité des aînés dans le Nord?

**Dre Françoise Bouchard:** C'est une bonne question.

Il est certain que l'accès à des logements adaptés pour les aînés qui ont des problèmes de mobilité est un enjeu important.

Nos collectivités sont encore petites, mais elles prennent de l'expansion sans toutefois gagner en densité. Le transport peut ainsi devenir problématique, surtout pour ceux qui ne possèdent pas de véhicule.

Il y a maintenant des autobus communautaires dans certaines localités. Les aînés de ces collectivités peuvent ainsi avoir accès aux services de santé ou se rendre à l'épicerie. Reste quand même qu'ils doivent souvent compter sur leurs proches, pour autant qu'ils soient disponibles.

Je ne sais pas si c'est le genre de questions que vous vous posiez concernant la mobilité, mais je crois qu'il faut en faire davantage relativement au défi que pose l'urbanisation. Comme les problèmes de santé chronique, dont ceux touchant les hanches, sont en pleine croissance, il devient de plus en plus difficile pour plusieurs de se déplacer à pied, surtout en hiver. Ces aînés dépendent énormément des autres pour leurs déplacements, mais aussi du transport public dans les collectivités offrant un tel service.

• (1230)

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à M. Long pour les six prochaines minutes.

**M. Wayne Long:** Merci encore, monsieur le président.

Merci également à nos témoins.

Mesdames Vanier et Makiuk, vous avez parlé dans vos observations de la fonte du pergélisol. Pouvez-vous nous en dire plus long à ce sujet en nous indiquant quelles sont les répercussions sur vos collectivités nordiques?

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Je ne suis pas une experte des sols, mais je connais cette situation parce que nous devons composer avec elle. Le pergélisol est la couche qui est censée être gelée en permanence, mais les sols bougent. Il semble que le réchauffement climatique provoque cette fonte. Dans ces conditions, les maisons, qui sont construites sur pilotis, sont beaucoup plus instables.

On construit un *pad*, comportant plusieurs couches de diverses matières, notamment du sable et de la roche, et on bâtit les maisons là-dessus. Auparavant, les maisons ne bougeaient pas beaucoup, mais on remarque maintenant que des maisons neuves ont déjà bougé. En effet, la structure de maisons qui n'ont que deux ans a déjà bougé. C'est visible de l'intérieur.

[Traduction]

**M. Wayne Long:** Convenez-vous avec moi que les changements climatiques ont un impact sur vos collectivités?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Tout à fait.

**M. Wayne Long:** Madame Bouchard, pouvez-vous nous dire également ce que vous en pensez? Quelles répercussions pouvez-vous observer?

**Dre Françoise Bouchard:** Je suis d'accord. Il m'est impossible d'affirmer quoi que ce soit du point de vue des impacts sur la santé, mais je peux vous dire que nous nous préoccupons notamment de la propagation de la rage. Avec les changements climatiques, les animaux porteurs de la rage se déplacent de plus en plus vers le Nord. Nous craignons une augmentation des risques d'exposition. C'est un bon exemple des changements que nous pouvons constater dans notre environnement.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Il y a aussi un effet sur les aliments prélevés dans la nature.

[Français]

Les gens remarquent des changements dans les comportements des animaux.

À Kuujuaq, on est encore dans le Sud. Il y a encore des arbres dans une partie de Kuujuaq. Les arbres sont plus gros et ont plus de feuilles. La situation est très notable dans le Nord. On dirait que les changements y sont plus spectaculaires.

[Traduction]

**M. Wayne Long:** Je me répète, mais il m'apparaît évident que vous constatez des effets néfastes attribuables aux changements climatiques.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui.

**M. Wayne Long:** Si les recettes d'une tarification du carbone étaient utilisées, par exemple, pour bonifier le programme de contribution pour l'alimentation, pensez-vous que ce serait une bonne façon de réduire les coûts pour aider les gens vivant dans la pauvreté?

**Dre Françoise Bouchard:** Voulez-vous savoir si le produit d'une taxe sur le carbone devrait être utilisé pour réduire...?

**M. Wayne Long:** Oui. Si les recettes d'une taxe sur le carbone étaient retournées aux plus démunis sous forme de subventions, croyez-vous que ce serait une façon de réduire la pauvreté?

**Dre Françoise Bouchard:** Je n'ai pas l'expertise nécessaire pour pouvoir vous dire quelle serait la meilleure façon d'utiliser les revenus provenant d'une taxe sur le carbone. Toutes les fois qu'il est question d'améliorer le filet de sécurité sociale pour nos citoyens, il va de soi que c'est au gouvernement qu'il incombe de déterminer où l'on prendra les fonds nécessaires. Je peux toutefois vous dire qu'une amélioration de notre filet de sécurité sociale s'impose.

**M. Wayne Long:** Madame Vanier, êtes-vous d'accord?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui, je suis entièrement d'accord.

**M. Wayne Long:** Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Vous avez environ deux minutes et demie.

**M. Wayne Long:** J'aimerais parler de l'innovation au sein de vos collectivités. C'est un sujet important aux yeux de notre gouvernement qui est toujours en quête de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire les choses.

Mesdames Vanier et Makiuk, quelles innovations visant à réduire la pauvreté êtes-vous à même d'observer au sein de vos collectivités?

Sinon, quelles nouvelles mesures préconiserez-vous à cette fin?

• (1235)

**Mme Linda Roy Makiuk:** Je travaille comme agente du programme Pivallianiq depuis deux ans et demie. Je crois qu'il faudrait rencontrer individuellement les occupants pour se faire une meilleure idée de la condition de leur logement.

Il faudrait que les socles dont Marie-Christine parlait soient mis en place deux ans avant que les entrepreneurs puissent commencer la construction. D'après ce que j'ai pu comprendre, c'est ce qu'exige le gouvernement du Québec autant pour un édifice commercial que pour un immeuble d'habitation ou une maison unifamiliale.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous devons déplorer toutes ces fissures dans les édifices construits au cours des cinq dernières années. Les fenêtres sont fissurées; les portes et les fenêtres ne ferment plus hermétiquement; il fait froid; et quand arrive l'hiver avec ses -50°, ce n'est pas facile de vivre dans de telles conditions à cause d'entrepreneurs qui n'ont pas fait leur travail adéquatement. D'après moi, ce sont surtout les fondations qui sont déficientes.

**M. Wayne Long:** Merci.

Madame Bouchard, pouvez-vous nous dire brièvement quelles seraient les innovations nécessaires à vos yeux ou lesquelles produisent de bons résultats d'après ce que vous pouvez constater?

**Dre Françoise Bouchard:** Je ne sais pas exactement ce que vous entendez par « innovations ». Si vous parlez de technologie, je...

**M. Wayne Long:** Je parle de nouvelles approches, de nouvelles façons de faire et de penser, de la volonté d'essayer de nouvelles choses.

**Dre Françoise Bouchard:** À ce titre, je vous dirais que la grande organisation régionale regroupant les chefs de file du Nunavik a mené au cours de la dernière année une démarche de mobilisation que nous appelons Parnasimautik. Les dirigeants se sont ainsi rendus dans chacune des communautés pour que les gens puissent leur parler directement de leurs préoccupations dans les différents aspects de la vie. Dans la foulée de cet exercice, plusieurs collectivités ont décidé de lancer leur propre démarche Parnasimautik.

Il arrive malheureusement trop souvent que nous travaillions en vase clos, et ce, même dans les collectivités les plus petites. Les changements souhaités peuvent plus facilement se concrétiser si l'on favorise l'intégration et les échanges entre les différents groupes au sein de la communauté. Nous voyons maintenant les dirigeants de ces collectivités entreprendre des initiatives semblables pour non seulement cerner les problèmes qui les touchent, mais aussi proposer leurs propres solutions. Pour l'avenir, il faut d'abord et avant tout encourager et appuyer les efforts en ce sens.

L'une de ces collectivités, Kangiqsualujuaq, vient d'ailleurs de remporter un prix pour son projet de maison de la famille. Les gens de la communauté peuvent y trouver de l'aide et du soutien à l'égard de différents enjeux. Ils sont les récents lauréats d'un prix Inspiration Arctique qui leur a été remis à Winnipeg.

C'est exactement le genre de projets qu'il convient d'appuyer et d'encourager au sein de ces collectivités, de telle sorte que les gens puissent trouver eux-mêmes les solutions répondant le mieux à leurs besoins. Nous sommes en faveur de ces initiatives.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Boutin-Sweet.



[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Merci.

Un bon exemple de cela, c'est Inukjuak. Tommy Palliser m'avait parlé de développement de matériaux adaptés au Nord et de son travail avec les universités. Il m'avait parlé de serres, également, comme l'a mentionné M. Warawa. Pour l'information du Comité, la greffière a demandé à M. Palliser d'envoyer un document. Nous pourrions donc recevoir de l'information à ce sujet, ce qui pourrait être bien intéressant.

Vous parliez de consultations tout à l'heure, des consultations avec des groupes locaux. On peut parler de la stratégie du logement ou on peut parler d'autres consultations. Vous avez aussi fait référence à la *full jurisdiction*, donc à la pleine juridiction locale.

Quelqu'un a dit cela plus tôt. La personne a parlé de la pleine juridiction locale. Que vouliez-vous dire par cela?

[Traduction]

**Dre Françoise Bouchard:** Je pourrais vous donner l'exemple de notre organisation régionale qui formule des recommandations à l'intention de Nutrition Nord Canada. On voudrait à l'avenir que ces fonds soient transférés à la région pour qu'elle les administre en s'assurant de les utiliser de façon optimale, plutôt qu'en fonction de conditions ou de critères imposés par le gouvernement fédéral.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Je suis d'accord, mais comment peut-on en arriver à cela?

D'où part-on pour cela?

Il faut qu'il y ait eu des négociations dès le début. Il ne faut pas que cela soit juste des négociations. Il faut que cela soit un travail d'égal à égal, de nation à nation, disons.

• (1240)

[Traduction]

**Dre Françoise Bouchard:** Il y a des organisations régionales qui représentent les dirigeants inuits. Je pense que vous pourriez vous asseoir avec ces gens-là. Les gouvernements doivent reconnaître leur capacité de gestion... L'Administration régionale Kativik est notre gouvernement pour la région. Sa légitimité doit être reconnue. Les programmes comme Nutrition Nord Canada existent depuis bien des années déjà. Nous avons appris à connaître les responsables et à savoir comment ils pensent.

Si ces programmes étaient transférés aux instances régionales, celles-ci profiteraient du fait qu'elles connaissent mieux les besoins des différentes communautés. Il arrive par exemple que nous constatons dans le cadre de ces programmes certaines disparités entre les collectivités en raison des distances qui les séparent et d'autres facteurs. Les administrations régionales sont les mieux placées pour évaluer ces disparités et adapter les mesures en conséquence. Bien souvent, ces programmes ne répondent pas de façon optimale aux besoins locaux du fait qu'ils ne bénéficient pas d'assises au sein de la collectivité.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** On parle donc d'autorité locale en ce qui a trait aux décisions et à l'application de ces décisions par l'administration.

**Dre Françoise Bouchard:** C'est exact.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** D'accord.

[Traduction]

**Dre Françoise Bouchard:** C'est l'orientation que nous avons prise avec les services de santé. C'est la Régie régionale du Nunavik qui détermine les enjeux prioritaires exigeant des investissements.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** J'ai une question à poser à l'une de vous deux. Elle porte sur la fonte du pergélisol.

Je ne sais pas si c'était à Salluit ou à Ivujivik, mais quelqu'un m'a dit que non seulement cela pose un risque pour la construction de nouvelles maisons, mais aussi que le village actuel pourrait devoir être déplacé.

Avez-vous entendu parler de cela?

**Mme Linda Roy Makiuk:** Oui.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Qu'avez-vous entendu dire à ce sujet?

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk:** La localité de Salluit a été construite sur des terres marécageuses. Toutes les maisons s'enfonçaient et se fissuraient. La collectivité a décidé de les déplacer dans les montagnes. C'est pour cette raison que vous retrouvez toutes les maisons dans les montagnes entourant Salluit.

Avec l'accroissement de la population, on a commencé à manquer de place dans les montagnes, ce qui explique le retour dans la zone marécageuse où les maisons risquent de s'enfoncer.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Comment finance-t-on ce déménagement? Pour déplacer le village, utilise-t-on des fonds qu'on aurait pu consacrer à la construction de nouvelles maisons? Comment cela fonctionne-t-il?

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk:** Je pense que tous les fonds ont déjà été utilisés.

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** A-t-on déménagé des maisons existantes?

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk:** Oui, elles ont toutes été déplacées.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Comment ce déplacement a-t-il été financé?

[Traduction]

**Mme Linda Roy Makiuk:** Je l'ignore.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Pourriez-vous transmettre cette information au Comité plus tard?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui, avec plaisir.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Je vous remercie.

Le problème lié au pergélisol pourrait être beaucoup plus aigu en raison des changements climatiques. C'est peut-être une autre chose dont il faudra tenir compte pour la construction de nouveaux logements ou le déplacement de villages existants.

**Mme Marie-Christine Vanier:** Exactement.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** À mon avis, une stratégie sur le logement devrait être adaptée localement. Une stratégie sur le logement dans le Nord devrait-elle contenir ce genre de mesures d'adaptation?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Certainement. Chaque communauté est différente. La situation et le surpeuplement varient d'un village à l'autre. Chaque communauté a des particularités et on devrait en tenir compte.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** C'est la même chose en ce qui concerne les infrastructures. À certains endroits, on livre de l'eau, tandis qu'à d'autres, j'ai vu la tuyauterie d'un système d'aqueduc. Au Nunavik, les infrastructures ne sont pas les mêmes partout.

[Traduction]

**Le président:** Très brièvement, s'il vous plaît.

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'était peut-être au sud du 55° parallèle.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** C'était même un peu plus dans le Nord.

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'était peut-être à Kuujuarapik.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Je regarde l'heure et je vous rappelle que nous devons prévoir environ cinq minutes à la fin de la séance pour discuter des travaux du Comité. J'aimerais bien que l'on puisse poser encore quelques questions.

Bob, est-ce qu'il y a quelqu'un de votre côté qui souhaiterait intervenir une dernière fois?

•(1245)

**M. Bob Zimmer:** Je crois que ça peut aller.

**Le président:** D'accord.

Nous allons donc passer à Dan Ruimy.

**M. Dan Ruimy:** Merci beaucoup.

Je veux faire écho aux observations de mon collègue concernant les changements climatiques. Vous avez indiqué que vous pouviez constater les effets des changements climatiques, et ce, sans doute dans une mesure encore plus grande que ce que nous sommes normalement à même d'observer, n'est-ce pas? Nous parlons de tarification du carbone. Je suis de la Colombie-Britannique et la province a instauré une taxe sur le carbone qui était de 10 \$ la tonne au départ et qui atteint maintenant 30 \$. Nous devons composer avec cette taxe depuis un bon moment déjà. Dans le plus récent budget provincial, on indiquait que la tarification du carbone a généré des recettes totalisant près de 1,2 milliard de dollars.

C'est à chaque province de déterminer ce qu'elle compte faire de cet argent. La Colombie-Britannique en a remis près de 580 millions de dollars en allègements fiscaux pour les particuliers. On pourrait penser à un crédit d'impôt pour les résidents du Nord ou à une réduction de l'impôt sur le revenu. La répartition des fonds est indiquée en détail; on voit notamment un autre montant de près de 1,1 milliard de dollars aux fins de mesures incitatives pour les entreprises. Tout cela est chiffré et il n'y a, en fin de compte, aucune incidence sur les revenus.

Considérez-vous que c'est une avenue que l'on pourrait envisager? La province de Québec va recueillir les produits de cette taxe et déterminer ce qu'elle va en faire. Croyez-vous que ces fonds

pourraient être utilisés en partie pour améliorer la situation dans le Nord?

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est une bonne question.

**L'hon. Pierre Poilievre:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Nous convoquons des témoins pour entendre leurs réponses à nos questions, et non pas pour y répondre à leur place. Après avoir posé une question, M. Ruimy a hoché la tête en ajoutant: « n'est-ce pas? ». En guise de respect pour nos témoins, je demanderais à mes collègues de s'abstenir de répondre aux questions à leur place.

**M. Dan Ruimy:** Je vais laisser les témoins répondre.

**Le président:** D'accord, mais je crois, monsieur Poilievre, qu'il vaudrait mieux regarder un peu dans notre propre cour avant de commencer à accuser les autres de vouloir orienter les réponses des témoins.

**M. Dan Ruimy:** S'il est possible pour la province de Québec de le faire grâce aux fonds supplémentaires à sa disposition, estimez-vous que l'on devrait vous aider davantage à composer avec les difficultés additionnelles découlant des changements climatiques que nous avons pu observer dans le Nord? Serait-il justifié à votre avis que votre région bénéficie d'une partie de ces fonds?

[Français]

**Mme Marie-Christine Vanier:** Comme le disait plus tôt Mme Bouchard, tous les fonds, peu importe d'où ils proviennent, vont faciliter le développement du Nunavik et aider les Inuits. C'est certain.

Pour ce qui est de savoir si c'est une bonne idée, c'est au gouvernement du Québec d'en juger et de choisir sa stratégie.

[Traduction]

**M. Dan Ruimy:** J'aimerais savoir si vous recevez directement les fonds fédéraux ou s'ils vous sont versés par l'entremise de la province de Québec.

**Mme Marie-Christine Vanier:** C'est l'Administration régionale Kativik qui reçoit les fonds.

En fait, c'est plutôt

[Français]

le gouvernement Kativik.

[Traduction]

**M. Dan Ruimy:** Les fonds sont versés à la province qui vous les transmet par la suite?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Il faudrait que je vérifie auprès de mon bureau avant de pouvoir vous répondre. Je ne sais pas exactement par où transitent ces fonds.

**M. Dan Ruimy:** Aucun problème.

Recevez-vous d'autres fonds par ailleurs? J'essaie seulement de me faire une idée de vos sources de financement. S'agit-il de la SCHL ou du ministère des Affaires indiennes? D'où vous proviennent les fonds pour le logement?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Je ne le sais pas exactement.

**M. Dan Ruimy:** D'accord.

Je vais passer à un autre sujet. Outre les fonds pour le logement, il y a ceux nécessaires pour toute la gamme des services connexes. Dans quelle mesure avez-vous accès à des services semblables?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Je ne suis pas sûre de comprendre ce que vous voulez dire.

**M. Dan Ruimy:** Qu'en est-il de la gamme des services connexes? Il est formidable d'avoir un logement, mais on peut aussi avoir besoin de services de santé mentale, d'aide à la rédaction d'un curriculum vitae et de soutien à l'égard de différents éléments pouvant permettre à quelqu'un d'améliorer son sort.

Y a-t-il par exemple des services pouvant répondre aux besoins des personnes ayant des problèmes de santé mentale?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Oui, il y a certaines initiatives qui relèvent sans doute de la Régie de la santé.

• (1250)

**Dre Françoise Bouchard:** La Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik est responsable des services à offrir en matière de santé mentale.

Pour ce qui est des programmes comme l'aide à la rédaction d'un curriculum vitae, ils peuvent être offerts dans le cadre de l'éducation des adultes par la Commission scolaire Kativik. Notre régie régionale est en charge de la planification et de la mise en oeuvre des services en santé mentale.

C'est assurément un défi important, car il faut les compétences nécessaires pour pouvoir intervenir en santé mentale dans un cadre transculturel. L'accès à des services spécialisés est toujours problématique. Il demeure difficile de recruter les effectifs dont nous avons besoin et de les garder dans le Nord. Nous n'avons pas suffisamment de psychologues. Nous n'avons pas toujours le temps et les ressources nécessaires pour offrir ces services. Il ne fait aucun doute que c'est maintenant un enjeu prioritaire pour nous.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je vais devoir interrompre Dan.

**M. Dan Ruimy:** Ah non!

**Le président:** Si je vous interromps, c'est que certains semblent avoir changé d'idée depuis que j'ai demandé tout à l'heure s'il y avait d'autres députés qui voulaient poser des questions. Pour être équitable envers tout le monde, je vais donc laisser la parole à Nicola qui sera suivi de Pierre. Mme Boutin-Sweet a également une brève question à poser.

Nous n'avons pas assez de temps pour que chacun puisse poser deux questions, encore moins trois, car nous avons besoin de cinq minutes à la fin de la séance. Je vais donc limiter les trois dernières interventions à trois minutes chacune, en commençant avec Nicola.

[Français]

**M. Nicola Di Iorio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je salue les témoins et les remercie de leur présence et de leur précieuse collaboration.

Nous parlons d'une population de 12 000 personnes ayant un taux élevé de natalité. Il y a lieu de présumer que les cellules familiales sont assez grandes et qu'elles comptent quatre, cinq ou six personnes. De 2 000 à 3 000 maisons ont été construites sur une période de 30 ans. Avec les conditions qu'on nous a décrites, après 30 ans, elles sont devenues désuètes ou sont en très mauvais état.

Avez-vous recensé les meilleures pratiques? Je vais vous dire pourquoi je vous pose cette question. Cela vous laissera le temps d'y penser.

Dans le cadre de mon travail précédent, l'occasion de voyager dans le Nord s'est présentée, mais je n'y suis jamais allé, contrairement à vous. Cependant, quand je voyais des photos, je trouvais que ces maisons étaient totalement inappropriées à la réalité

du Nord — elles sont même inappropriées à la réalité du Sud. On peut imaginer la difficulté qu'il y a à adapter quelque chose à la réalité du Nord alors qu'on ne peut même pas l'adapter au Sud. Par contre, il y a des cerveaux d'architecte et d'ingénieur, des artistes, des gens qui font du travail manuel et qui sont très créatifs.

Avez-vous cherché à recenser les meilleures pratiques pour concevoir des habitations mieux adaptées quant à l'architecture, aux matériaux, à l'emplacement et à l'utilisation?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Il est sûr que la construction dans le Nord nécessite des matériaux spécialisés, compte tenu des grands vents et du froid intense.

**M. Nicola Di Iorio:** Ce n'est pas le sens de ma question.

Avez-vous recensé les meilleures pratiques?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Pas à ma connaissance.

**M. Nicola Di Iorio:** Qu'est-ce qui vous empêche de recenser les meilleures pratiques dans votre travail quotidien? Vous lisez sur le sujet et vous êtes en contact quotidiennement avec les gens. Pourquoi ne fait-on pas ce travail de recensement? Ne vaudrait-il pas mieux commencer à le faire aujourd'hui même?

**Mme Marie-Christine Vanier:** L'équipe de construction de l'OMHK le fait, en étroite collaboration avec la Société d'habitation du Québec — la SHQ. Les fonctionnaires de la SHQ pilotent ce dossier depuis très longtemps, en fait, depuis la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Une autre initiative très intéressante est le projet Habiter le nord québécois, mis sur pied par la chercheuse Geneviève Vachon.

C'est une étude qui s'étend sur cinq ans, soit de 2015 à 2020. L'objectif visé est de faire en sorte que les habitations correspondent davantage au mode de vie des Inuits et à leur identité culturelle, ainsi qu'au paysage du Nunavik. Des firmes d'architectes spécialisées sont partenaires de cette étude. Des partenariats sont aussi formés directement avec les communautés. La chercheuse se déplace dans les communautés avec son équipe. C'est ce qui se fait actuellement.

**M. Nicola Di Iorio:** Dans la dernière année, combien de maisons s'est-il construit?

[Traduction]

**Le président:** Je dois vous interrompre, désolé.

Monsieur Poilievre, vous avez trois minutes.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Je veux revenir aux propos de M. Ruimy qui ont pour ainsi dire démontré que j'avais raison. Il a indiqué que la taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique avait permis de percevoir plus de 1 milliard de dollars auprès des contribuables qui n'ont récupéré que 500 millions de dollars en allègements fiscaux. Le reste est allé entièrement à des mesures incitatives pour les entreprises, c'est-à-dire en remises à des groupes d'intérêt capables d'exercer les pressions nécessaires à cette fin. Pour que les choses soient bien claires, monsieur le président, cela ne permet pas d'affirmer que la taxe est sans incidence sur les revenus. Cette expression ne signifie pas qu'un gouvernement dépense tout l'argent qu'il perçoit. On dirait un remake du film *Le champ des rêves*: « Si vous nous le donnez, nous allons le dépenser ».

Nous parlons plutôt ici d'une taxe sur le carbone qui est génératrice de revenus permettant au gouvernement de prendre de l'expansion au détriment des contribuables, et plus particulièrement des contribuables à faible revenu vivant dans les régions rurales et isolées qui doivent davantage se tourner vers les carburants fossiles comme source d'énergie. Comme on nous l'a confirmé encore aujourd'hui, l'accroissement de ces coûts touche de façon démesurée les résidents du Nord qui doivent chauffer leurs maisons exposées à un climat plus froid et parcourir de longues distances pour se procurer les produits de première nécessité.

Je voulais simplement rectifier le tir par rapport à ce qui avait été affirmé précédemment. Merci.

• (1255)

**Le président:** Merci.

Madame Boutin-Sweet, vous avez le mot de la fin.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Merci, monsieur le président.

Ma question sera très brève. Une de vous deux a dit que les hausses de loyer sont de l'ordre de 8 % par année. À quoi est-ce attribuable?

**Mme Marie-Christine Vanier:** Ce sont les augmentations de loyer que l'on observe à chaque année.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Pourquoi faut-il les hausser? Est-ce parce que les dépenses sont plus élevées?

**Mme Marie-Christine Vanier:** En fait, toutes les habitations sont gérées par la SHQ. C'est donc le gouvernement qui demande d'augmenter les loyers à chaque année.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Voilà qui était bref; je vous en remercie.

Je veux également remercier tous nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Merci beaucoup d'être venus nous rencontrer. Comme je le disais au début de la séance, il est navrant que nous n'ayons pas pu aller vous visiter dans le Nord, mais qui sait ce que l'avenir nous réserve? Nous aurons bien une autre occasion de vous rendre la pareille — mais peut-être pas en février, par contre.

Je tiens à rappeler aux membres du Comité que nous nous rendons vendredi à Toronto où nous entendrons nos derniers témoins dans le cadre de la présente étude. Je vous rappelle également que nous ne tiendrons pas de séance jeudi de cette semaine.

Merci à tous pour votre précieuse contribution. Je crois que nous terminons avec deux minutes d'avance, ce qui est formidable. Merci beaucoup.

La séance est levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>